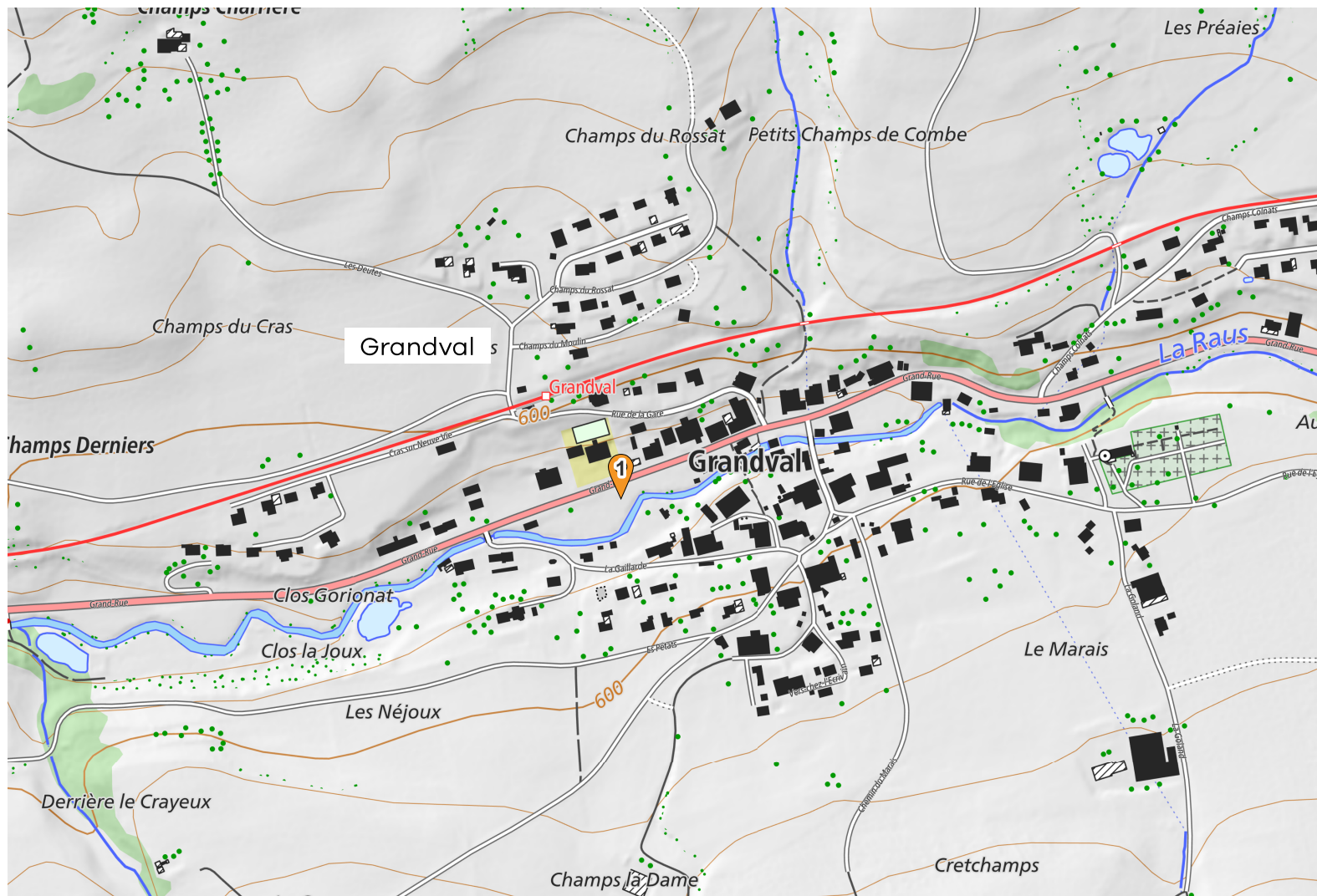




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Grandval



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de ramassage des déchets dans notre commune, ainsi que des autres possibilités d'éliminer ou de recycler ceux-ci.

Il s'adresse exclusivement aux ménages privés et ne concerne pas les commerçants et les industries.

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Grand Rue : PET, alu, boîtes de conserve, huiles, ferraille, piles, textiles et chaussures, verre, capsules alu pour café et thé (type Nespresso), déchets de chantier (petites transformations).

Ouverture le jeudi soir de 17h00 à 19h00.

Celtor SA à Tavannes et Rondchâtel

Ouvert tous les samedis de 8H00 à 11H30.

Les déchèteries de Celtor SA (Tavannes et Rondchâtel) prennent en charge plusieurs des déchets mentionnés dans la rubrique "Comment bien trier".

La liste de ces déchets est disponible sous : https://celtor.ch/documents/info-dechets/ID_admis-non-admins.pdf.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

Contact et infos

Secrétariat communal

Grand-Rue 29

2745 Grandval

032 499 95 55

secretariat@grandval.ch

www.grandval.ch

Heures d'ouvertures :

Le mercredi de 09h30 à 10h30

Le jeudi de 18h00 à 19h30

Déchèterie : jeudi de 17h00 à 19h00

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets :

Celtor SA 032 481 42 62

Les tournées effectuées dépendent du choix réalisé par les communes.

MEMODéchets offert par



Calendrier

Grandval

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3		
J 4		1		4		
V 5		2		5	3	
S 6		3	1	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7		10		5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14		17		12
J 18		15		18		13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21		24		19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28			29	26
J		29			30	27
V			29	Vendredi Saint	31	28
S			30			29
D			31	Pâques		30
L						
M						

Calendrier

Grandval

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre					
L 1											
M 2				1							
M 3				2							
J 4		1	Fête nationale Suisse	3							
V 5		2		4		1					
S 6		3		5	2						
D 7		4	1	6	3	1					
L 8		5	2	7	4	2					
M 9		6	3	8	5	3					
M 10		7		4		6		4			
J 11		8		5		10		7		5	
V 12		9		6		11	8		6		
S 13		10	7	12	9	7					
D 14		11	8	13	10	8					
L 15		12	9	14	11	9					
M 16		13	10	15	12	10					
M 17		14		11		13		11			
J 18		15		12		17		14		12	
V 19		16	13		18	15	13				
S 20		17	14	19	16	14					
D 21		18	15	20	17	15					
L 22		19	16	21	18	16					
M 23		20	17	22	19		17				
M 24		21		18		20		18			
J 25		22		19		24		21		19	
V 26		23	20	25	22	20					
S 27		24	21	26	23	21					
D 28		25	22	27	24	22					
L 29		26	23	28	25	23					
M 30		27		24	29	26	24				
M 31		28		25		30		27		25	Noël
J		29		26		31		28		26	Sainte Etienne
V		30	27		29	27					
S		31	28		30	28					
D			29			29					
L			30			30					
M						31					



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Celtor
Les déchets ménagers doivent être mis dans des sacs officiels CELTOR puis déposés dans les conteneurs semi-enterrés. Les conteneurs munis d'une vignette doivent être fermés.



Tubes lumineux (néon) / LED
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Plastiques agricoles
4 tournées annuelles dans la commune.



Huiles minérales et végétales
Benne à la déchèterie.



Déchets spéciaux des ménages
Les déchets spéciaux en petite quantité peuvent être amenés chez Celtor à Tavannes ou Péry et aux points de vente (déchets spéciaux et toxiques).



Aluminium et boîtes de conserve
Benne à la déchèterie.



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



PET
Benne à la déchèterie.
Par les points de vente.



Dépouilles d'animaux
A apporter aux abattoirs à Moutier (rue de Soleure 20, tél. 032 493 13 04).
Du lundi au vendredi 9h30-11h30 et 13h30-15h00.



Tournée spéciale branches
Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



Carton propre
Le carton est à déposer aplati et ficelé ou aplati et entassé dans un carton le jour de la tournée sur les points officiels désignés par la commune.
Gratuit aux déchèteries de Celtor.



Pneus
Aux points de vente.



Bois non traité payants
A livrer à Celtor pour élimination et contre paiement.



Flacons en plastique avec bouchon
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.
Par les points de vente.



Déchets encombrants combustibles
Sont considérés comme déchets encombrants, les objets qui ne peuvent pas être collectés de manière sélective et ne peuvent pas être contenus dans un sac officiel CELTOR. A déposer sur les points officiels.



Textiles et chaussures
Benne à la déchèterie ou sur les points de collecte officiels lors de tournées de collectes de textiles.



Capsules Nespresso (aluminium)
Benne à la déchèterie.



Sagex
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Déchets inertes (petites quantités)
Benne à la déchèterie.



Verre
Benne à la déchèterie.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Au secrétariat municipal.



Aérosols
Selon label de récupération à l'alu, sinon dans un sac officiel CELTOR.



Ferraille (objets métalliques)
Benne à la déchèterie.



Piles et accumulateurs
Benne à la déchèterie ou aux points de vente.



Déchets compostables ménagers
Déchets déposés en vrac ou dans des récipients non conformes, refusés. A déposer aux points de collectes officiels. Branches ø max. 12cm; fagots ficelés, longueur max. 2m, ø 50cm, poids max. 25kg.



Berlingots / Briques à boissons
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Médicaments
Aux points de vente.



Papier
Le papier est à déposer ficelé le jour de la tournée. Les sacs à commissions en papier, les sacs à fourrage, etc. ne peuvent pas être utilisés pour y déposer le papier.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR.



Cendres de bois
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel CELTOR. ATTENTION DANGER d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises restant incandescentes.



SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!



En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules